

ÉQUIPEMENT DE CHAUFFAGE

Équipements		Chaudière Gaz Très Haute Performance Énergétique	Chaudière à granulés	Chaudière à bûches	Poêle à granulés Cuisinière à granulés	Poêle à bûches Cuisinière à bûches	Foyer fermé Insert	Pompe à chaleur air/air	Pompe à chaleur air/eau	Pompe à chaleur géothermiques ou Solarthermiques	Dépose Cuve fioul	Chauffe eau thermo-dynamique	Chauffage Solaire (SSC)	Chauffe eau solaire individuel	Bonus sortie de passoire	Bonus bâtiment basse consommation BBC	Renovation globale
Critères Techniques d'éligibilité		ETAS ≥ 92% (hors régulation)	LABEL Flamme Verte ou Classe V Norme NF EN 303.5	LABEL Flamme Verte ou Classe V Norme NF EN 303.5	Flamme verte 7* ou performances équivalentes			SCOP ≥ 3,9	Moyenne et haute température : ETAS ≥ 111% Basse température : ETAS ≥ 126%		RGE non obligatoire	Installation air extrait : COP > 2,5 Autres installations : COP > 2,4 Profil soutirage : M L XL Efficacité énergétique : ≥ 95% ≥ 100% ≥ 110%	Coup de pouce : productivité capteur solaire ≥ 600W/m ² surface entrée capteur	Certification CSTBat ou SolarKeymark	—	—	—
Revenus des ménages	AIDES																
Tous les ménages	Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)**	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✗	✗	✓
	TVA	5,5 %	5,5 %	5,5 %	5,5 %	5,5 %	5,5 %	5,5 %	5,5 %	5,5 %	5,5 %	5,5 %	5,5 %	5,5 %	✗	✗	5,5 %
	Eco Prêt 0%	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✗	✗	✓
Très modestes	MaPrimeRénov'Bleu ⁽¹⁾	1 200 €	10 000 €	8 000 €	3 000 €	2 500 €	2 000 €	—	4 000 €	10 000 €	1 200 €	1 200 €	8 000 €	4 000 €	1 500 €	1 500 €	je demande aide habiter mieux sérénité
Modestes	MaPrimeRénov'Jaune ⁽¹⁾	800 €	8 000 €	6 500 €	2 500 €	2 000 €	1 200 €	—	3 000 €	8 000 €	800 €	800 €	6 500 €	3 000 €	1 500 €	1 500 €	je demande aide habiter mieux sérénité
Intermédiaires	MaPrimeRénov'Violet ⁽¹⁾	—	4 000 €	3 000 €	1 500 €	1 000 €	600 €	—	2 000 €	4 000 €	400 €	400 €	4 000 €	2 000 €	1 000 €	1 000 €	7 000 €
Les plus élevés	MaPrimeRénov'Rose ⁽¹⁾	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	500 €	500 €	3 500 €

* Les tarifs et les informations ci-dessus sont mentionnés à titre indicatif. ** Les certificats d'économies d'énergie bénéficient aux ménages et aux entreprises. Ces aides reposent sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par les pouvoirs publics aux vendeurs d'énergie. Pour vérifier que je bénéficie aussi des CEE, je vais sur www.faire.gouv.fr.

(1) Barèmes soumis aux conditions de ressources et d'écrêtements disponibles sur le site maprimerenov.gouv.fr. Les travaux doivent être réalisés par un professionnel Reconnu Garant Environnement.

ENGIE - SA au capital de 2 435 285 011 € - RCS Nanterre 542 107 651. Siège social : 1 place Samuel de Champlain, 92400 Courbevoie. Service Clients Gaz Tarif Réglementé TSA 42108 - 76934 Rouen Cedex 09.